

L'immeuble de la rue du Vieux-Billard. Un référendum a été lancé aujourd'hui contre l'acquisition de l'immeuble 11-17, rue des Savoises. Pour qu'il aboutisse, les opposants devront récolter 4000 signatures d'ici fin novembre.

VILLE Radicaux et libéraux s'opposent à l'acquisition de nouveaux immeubles.

CÉDRIC WAELTI

«**C**e projet est une provocation. C'est l'expression même de la politique des petits copains.» Mark Muller, conseiller municipal libéral de la Ville, ne digère pas l'achat de nouveaux locaux pour la Maison des associations. Ses crampes d'estomac sont partagées par ses collègues de parti et les radicaux. Les deux formations lancent aujourd'hui un référendum contre l'acquisition de l'immeuble 11-17, rue des Savoises. Pour ce faire, le Conseil municipal de la Ville a voté le 13 septembre un crédit de 1,5 million. Cette somme permettra d'acheter 45% des surfaces du bâtiment. Le reste sera en mains de la Fondation

Vernier-Aviation. Privés de l'appui des démocrates-chrétiens, les cousins de l'Entente s'offusquent doublement du projet. Ils critiquent d'abord vertement le montage financier de l'opération. «C'est du vaudeville», tonne Bernard Lescaze. «On a commencé par nous dire que la Ville accorderait un droit de superficie à la Maison des associations. Comme cela est impossible pour une propriété par étages, on a parlé ensuite de droit d'usage et finalement, on a voté un droit d'usufruit.» Or les conditions d'octroi de ce dernier ne satisfont pas les référendaires. La Maison des associations devra ainsi s'acquitter d'un montant équivalent à 2% de la valeur d'acquisition. Mais cette rente annuelle ne sera pas perçue avant... le 1er janvier 2028. D'ici là, d'importants travaux de rénovation doivent être menés. Ceux-ci ont d'ailleurs déjà commencé dans les locaux actuels de la Maison des associations. Au 8 et 8 bis, rue du Vieux-Billard (propriété de l'Etat), et au 9, rue des Savoises. Un bâtiment qui serait officiellement cédé à la Ville par la Maison des associations, pour autant que l'opération se réalise.

Base arrière de la gauche

Outre ces arguments péculaires, libéraux et radicaux consi-

dèrent surtout la Maison des associations comme une base arrière de la gauche. «Seules des associations d'obédience gauchiste peuvent y entrer», se plaignent en chœur les référendaires. Dénonçant le processus de «cooptation» mis en place, ils voient dans le Groupe pour une Suisse sans Armée, «les squatters tiers-mondistes» et les Amis de la Feuille de coca des agitateurs, clairement indésirables aux Savoises. «Nous n'allons pas donner à la gauche un outil de combat politique non maîtrisable», s'emporte Pierre de Freudenreich, conseiller municipal libéral.

«Il n'y a pas que des organisations de gauche dans nos locaux», rétorque Régis de Battista, directeur de la Maison. Le député socialiste au Grand Conseil estime que les référendaires «n'ont pas compris l'enjeu du projet» et souligne que les fanfares ou les associations traditionnelles disposent déjà de suffisamment d'aides, contrairement aux groupements socioculturels. La Maison des associations compte aujourd'hui 54 locataires. Une vingtaine d'autres attendent d'y entrer. Régis de Battista rappelle aussi que l'essentiel des travaux de rénovation (4,4 millions) est à la charge de la Maison, même si l'Etat a octroyé une garantie de 3,6 millions. Pour que le référendum aboutisse, les opposants au projet devront récolter 4000 signatures d'ici le premier novembre. ■